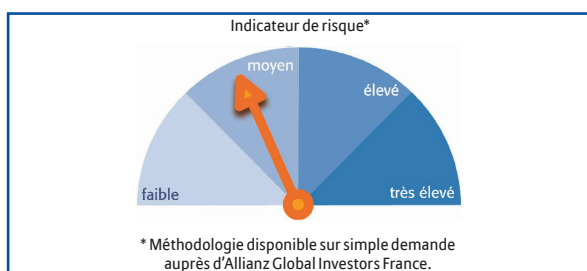


# Allianz Multi Sérénité

ex : AGF Sérénité

**Allianz**   
Global Investors



**Un OPCVM géré activement investi principalement sur les marchés de taux.**

**Un accès aux meilleures expertises du marché avec le recours à la multigestion.**

**Une expertise en allocation reconnue d'Allianz Global Investors France et un processus structuré et efficient en multigestion.**

**Pour diversifier vos investissements avec un risque modéré**

Au sein de la gamme profilée patrimoniale d'Allianz Global Investors France, le fonds diversifié Allianz Multi Sérénité répond à un objectif d'investissement à moyen terme avec un risque modéré.

Allianz Multi Sérénité a pour objectif d'effectuer une répartition des investissements en privilégiant les marchés de taux par rapport aux marchés d'actions.

La gamme d'OPCVM profilés patrimoniaux d'Allianz Global Investors France vous propose une solution adaptée en fonction de votre profil d'investisseur et de votre sensibilité au risque.

Allianz Multi Sérénité correspond au profil défensif de la gamme.

## L'univers d'investissement

Allianz Multi Sérénité est majoritairement composé d'OPCVM obligataires et monétaires complétés par une diversification gérée activement en OPCVM actions (maximum 40 % du portefeuille).

Allianz Multi Sérénité donne la priorité aux investissements en valeurs de la zone Euro. Le fonds pourra également, en diversification, être exposé sur les marchés

émergents (maximum 20 % du portefeuille) et sur les petites capitalisations (maximum 20 % du portefeuille).

**Offrir un accès aux meilleures expertises du marché avec le recours à la multigestion**

Pour profiter d'opportunités de marchés et investir sur des gestions spécialisées, Allianz Multi Sérénité peut également sélectionner des expertises chez des gestionnaires externes. Venant en complément de notre offre, ces OPCVM sélectionnés par notre équipe de multigestion, vous feront bénéficier des meilleures expertises du marché.

Cette gamme de fonds profilés patrimoniaux vous permettra, en fonction de votre profil d'investisseur, de profiter d'opportunités de marchés, de vous positionner sur les sources de croissance actuelles et futures, et de vous offrir le meilleur rendement espéré avec un niveau de risque adapté à un horizon de moyen/ long terme.

## Le processus de gestion

Allianz Multi Sérénité est géré activement selon le processus de sélection de fonds d'Allianz Global Investors France. Le processus de gestion repose sur deux sources de valeur ajoutée : l'allocation tactique et la sélection d'OPCVM.

### 1. L'allocation tactique

L'analyse des fondamentaux économiques permet l'élaboration d'un scénario central mensuel qui sert de base à la stratégie d'allocation. A l'origine, la structure du portefeuille est définie. Par la suite la gestion prend des décisions d'investissement afin de faire évoluer la structure initiale du portefeuille en fonction de l'évolution des marchés et des convictions d'Allianz Global Investors France.

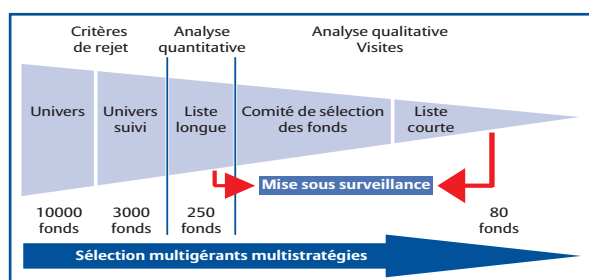
### 2. La sélection d'OPCVM

L'approche de la multigestion consiste à rechercher les OPCVM, internes et externes au groupe Allianz Global Investors, qui montrent leur capacité à générer une sur performance de manière récurrente.

La sélection rigoureuse des OPCVM externes au Groupe se fonde essentiellement sur la régularité des résultats enregistrés dans le passé, sur la compétence de l'équipe de gérants et sur la stabilité du processus de gestion suivi.

Les meilleurs fonds sont ainsi sélectionnés en évaluant leur potentiel de performance et de stabilité.

Plus de 3 000 OPCVM sont étudiés par l'équipe de multigestion d'Allianz Global Investors France à travers la combinaison d'analyses quantitatives (performance, volatilité, ratios de risque...) et qualitatives (style de gestion, approche, discipline d'achat/vente, processus de gestion...)



## Un contrôle des risques rigoureux

Le contrôle des risques et la gestion veillent quotidiennement au respect des ratios réglementaires et des règles prudentielles imposées.

## Atouts du FCP

- Un OPCVM géré activement investi principalement sur les marchés de taux.
- Un accès à des expertises reconnues sur le marché grâce au recours à la multigestion.
- Une expertise en allocation reconnue d'Allianz Global Investors France et un processus structuré et efficient en multigestion.

## Risques principaux du FCP

L'OPCVM n'offrant pas de garantie, il suit des fluctuations de marché pouvant l'amener à ne pas restituer le capital investi.

Le FCP est principalement exposé aux risques suivants : risque lié au marché actions - Risque de taux - Risque sectoriel taux - Risque de crédit - Risque lié à l'investissement dans les petites capitalisations - Risque lié aux pays émergents - Risque de change - Risque relatif - Risque lié à la gestion discrétionnaire.

Pour en savoir plus, consulter le prospectus complet du FCP.

**Forme juridique :** FCP de droit français

**Classification AMF :** diversifié

**Date d'agrément AMF :** 6 mars 1998

**Code ISIN :** FR0000449290

**Durée de placement recommandée :** 3 ans minimum

**Frais de gestion directs :** 0,77 % TTC maximum de l'actif net.

**Frais de gestion indirects :** le plafond maximum des frais indirects qui pourra être supporté par le porteur de parts au titre des OPCVM dans lequel l'OPCVM investira ou lors d'investissements dans des OPCVM sous-jacents :

- commission de souscription : l'OPCVM s'interdit de souscrire à des OPCVM présentant des droits d'entrée acquis,
- commission de rachat : l'OPCVM s'interdit de souscrire à des OPCVM présentant des droits de rachat acquis,
- frais de fonctionnement et de gestion : 1,3754 % TTC annuel maximum de l'actif net.

Le niveau maximal cumulé des frais directs et indirects est de 2,1454 % maximum TTC de l'actif net.

**Commission de souscription maximale :** 3,50 % (dont part acquise au FCP : néant)

**Commission de rachat maximale :** néant

### Conditions de souscription/rachat :

les souscriptions et rachats sont centralisés chaque jour à 12h30. Les demandes de souscription et de rachat sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. Chaque part peut être fractionnée en millièmes, dénommés fractions de part.

**Valorisation :** quotidienne, à l'exception des jours fériés légaux en France

**Valeur liquidative d'origine :** 152,45 euros

**Libellé de la devise :** Euro

**Affectation des résultats :** capitalisation

**Dépositaire :** Société Générale - 50, bd Haussmann, 75009 Paris

### Adresse de la Société de Gestion :

Allianz Global Investors France  
20, rue Le Peletier, 75444 Paris  
Cedex 09

**Pour vous informer :** [www.allianzgi.fr](http://www.allianzgi.fr)

Mise à jour le 31/03/2010

Allianz Global Investors France – Société Anonyme au capital de 10 159 600 euros – RCS Paris 352 820 252 – Siège Social : 20 rue Le Peletier, 75444 Paris Cedex 09 – Société de Gestion de portefeuille agréée par la Commission des Opérations de Bourse le 30 juin 1997 sous le numéro GP-97-063. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Avant de souscrire à ce produit, le distributeur vous remet le prospectus simplifié, document réglementaire visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), que vous êtes invité à lire attentivement. Ce document est disponible auprès d'Allianz Global Investors France, sur [www.allianzgi.fr](http://www.allianzgi.fr) et auprès des entités qui commercialisent ce produit. Il ne peut être donné aucune assurance que ce produit atteindra ses objectifs. La valeur des actions peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Document non contractuel.